

## Programme de coopération 2026

*Dans le cadre de son programme de coopération 2026, le Conseil d'Administration de l'Association France Palestine Solidarité Alsace a décidé de lancer un projet de coopération dans la bande de GAZA.*

*Il s'agit de rétablir la capacité de production d'agrumes à Al-Musaddar grâce à la création d'une pépinière d'agrumes durable.*

**Projet de coopération à GAZA.  
Création d'une pépinière pour rétablir la production  
d'arbres fruitiers dans la région d'Al-Musaddar.**

**Lieu** : Bande de Gaza – Gouvernorat central – Région d'Al-Musaddar.

**Durée du projet** : Moyen terme : 6 à 12 mois (avec des cycles de production continus)

**Secteur** : Agriculture – Pépinière d'arbres fruitiers – Production d'agrumes – Relèvement rapide

-----

**Ce projet est mené :**

- Avec l'Association des Agronomes Arabes - AAA ([www.aaa-arc.org](http://www.aaa-arc.org)) dont le siège se trouve à Ramallah, Cisjordanie occupée
- En collaboration avec les antennes et les collaborateurs dont dispose AAA dans la bande de GAZA.

**Lieu de création de la pépinière :**

- Région d'Al Musaddar, historiquement connue pour ses vergers d'agrumes.

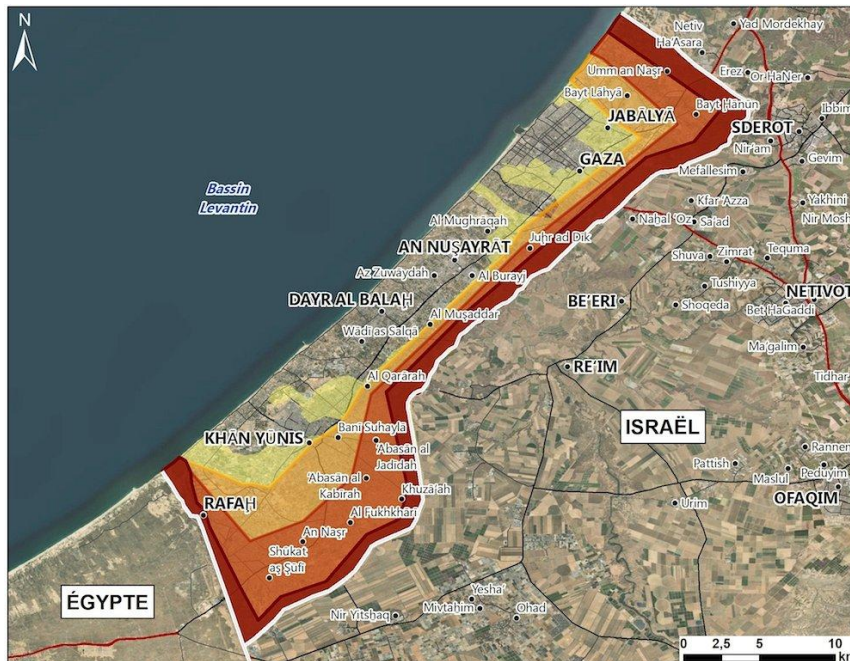
**Durée du projet :**

- De 6 à 12 mois, avec des cycles de production continus.

**Budget :**

- 20 000. - € (vingt mille euros)

# Situation géographique



## PLAN DE PAIX POUR GAZA - SYNTHÈSE

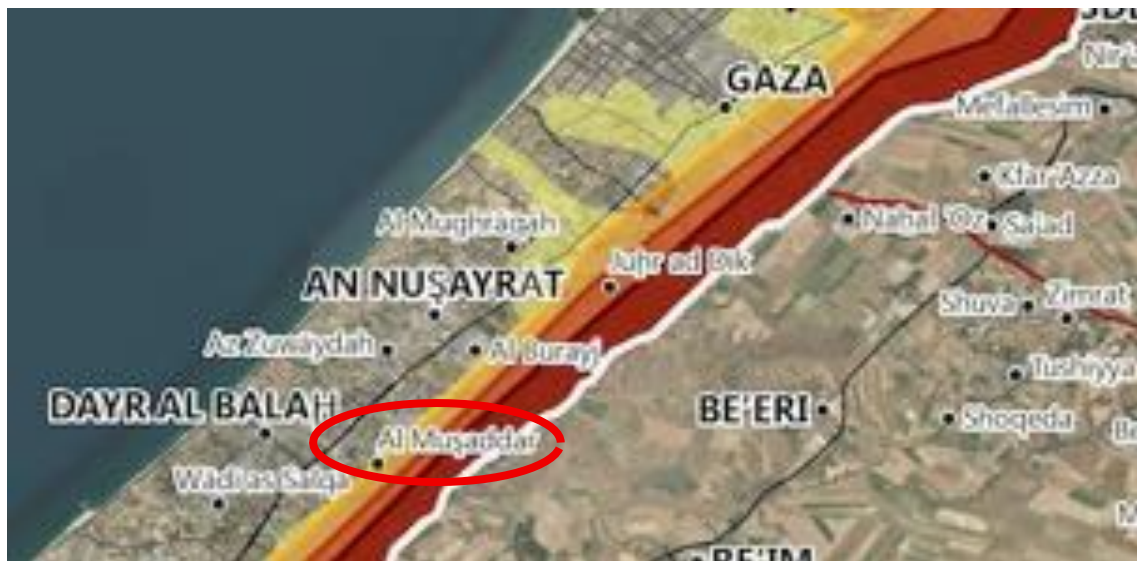
- LOCALITÉ NOTABLE
  - Localité mineure
  - Zone occupée par l'armée israélienne le jour de l'accord
  - Zone de redéploiement - Première phase du retrait
  - Zone de redéploiement - Deuxième phase du retrait
  - Zone de redéploiement ("Périmètre de sécurité") - Troisième phase du retrait
- Réseau routier**
- ~ Autoroute
  - ~ Route primaire
  - ~ Route secondaire
  - ~ Route mineure

Les clés du Moyen-Orient



Édition : 16/10/2025  
Réalisation : Émile BOUVIER

© Les Clés du Moyen-Orient



## Résumé du projet

Le secteur des agrumes et des arbres fruitiers à Gaza a subi des pertes considérables en raison du nivellement généralisé des terres, de la destruction des vergers et de l'effondrement des systèmes d'irrigation.

Dans la région d'Al-Musaddar, historiquement connue pour ses vergers d'agrumes, la plupart des pépinières ont été détruites, laissant les agriculteurs sans accès aux plants de qualité nécessaires à la replantation.

Ce projet propose la création d'une pépinière de 500 m<sup>2</sup> dédiée à la production de porte-greffes à partir de graines collectées localement (porte-greffes d'orange amère), suivie de la greffe de variétés d'agrumes sélectionnées après six mois de croissance sous tunnels agricoles protégés.

La pépinière permettra d'accélérer la réhabilitation des vergers, de préserver les ressources génétiques restantes des agrumes et de fournir aux agriculteurs des plants greffés adaptés aux conditions locales. L'intervention vise 50 agriculteurs et contribue à la revitalisation de la chaîne de valeur des agrumes dans le gouvernorat Central de Gaza.

## Contexte et problématique

La production d'agrumes représente un secteur agricole stratégique et culturellement important à Gaza. Cependant, la guerre récente a entraîné :

- Le nivellement à grande échelle des terres et la destruction des vergers
- La perte de la capacité d'irrigation due au manque de sources d'énergie
- La destruction de la plupart des pépinières d'agrumes
- Une pénurie de plants greffés pour la replantation

Après le cessez-le-feu, les agriculteurs ont retrouvé l'accès à certaines terres agricoles, mais ils manquent de matériel végétal pour relancer la production.

Sans intervention immédiate :

- La réhabilitation des agrumes sera retardée de plusieurs années
- Les variétés locales restantes risquent l'érosion génétique
- Les agriculteurs perdront la période saisonnière propice à la replantation
- La reprise agricole restera incomplète

Ce projet répond à la pénurie urgente de plants d'agrumes et soutient la restauration rapide des vergers.

## Objectifs du projet

### **Objectif général :**

Restaurer la capacité de production d'agrumes à Al-Musaddar grâce à la création d'une pépinière d'agrumes durable.

### **Objectifs spécifiques :**

1. Produire des porte-greffes d'agrumes à partir de graines collectées localement.
2. Greffer les plants après six mois afin de raccourcir les délais de replantation.
3. Fournir des plants d'agrumes greffés à 50 agriculteurs.
4. Préserver les variétés d'agrumes restantes et le savoir-faire local.
5. Accélérer la réhabilitation des vergers d'agrumes dans les zones accessibles.

## Bénéficiaires

**Bénéficiaires directs** : 50 producteurs d'agrumes à Al-Musaddar et dans les environs.

**Bénéficiaires indirects** :

- Ouvriers agricoles employés dans les pépinières.
- Familles dépendantes de la production d'agrumes.
- Marchés locaux bénéficiant de l'approvisionnement futur en fruits.

**Groupe cible** : Petits et moyens producteurs d'agrumes.

## Ressources et infrastructures du projet

**Superficie totale** : 500 mètres carrés d'espace de pépinière.

**Source d'eau** : Puits agricoles / réseau d'irrigation.

**Source d'énergie** : Électricité du réseau ou système d'énergie d'irrigation partagé.

**Modèle de production** :

- Collecte de graines d'oranges amères dans les vergers existants.
- Traitement et germination des graines.
- Six mois de croissance sous tunnels agricoles.
- Greffage avec des variétés d'agrumes sélectionnées.

## Intrants du projet

(Intrants : produits qui interviennent dans le processus de fabrication d'un produit)

#	Article	Unité	Quantité
1	Graines de porte-greffe d'agrumes (orange amère)	1 kg	1 000
2	Tunnels agricoles	Mètre linéaire	2 200
3	Sacs de plantation pour pépinière	3 kg	300
4	Réservoirs d'eau (1 mètre cube chacun)	Unité	2

## Budget

#	Article	Quantité	Coût unitaire (ILS)	Total (ILS)*
1	Graines de porte-greffe d'agrumes	1 000 kg	6	6 000
2	Tunnels agricoles	200 m	60	12 000
3	Sacs de pépinière	300 kg	70	21 000
4	Réservoirs d'eau (1 m <sup>3</sup> )	2	1 500	3 000
5	Travaux de mise en œuvre (4 mois)	4	3 000	12 000
6	Travaux de supervision et d'administration–12 mois	12	1 500	18 000

**Coût total du projet : 72 000 ILS soit 20 020, 37 Euros**

\*ILS = Shekel (monnaie israélienne qui a cours en Cisjordanie occupée)

## Plan de mise en œuvre

### Mois 1 à 2 :

- Collecte et traitement des graines d'agrumes.
- Installation de tunnels et mise en place d'un système d'irrigation.

### Mois 3 à 6 :

- Germination et entretien des semis.
- Suivi de la croissance et du taux de survie.

### Mois 7 à 8 :

- Opérations de greffage à l'aide de variétés d'agrumes sélectionnées.

### Mois 9 à 12 :

- Endurcissement des plants greffés.
- Distribution aux agriculteurs.
- Suivi et accompagnement technique.

## Analyse et atténuation des risques

Risque	Impact	Atténuation
Pénurie d'eau	Mortalité des semis	Raccordement à l'irrigation via un réseau soutenu par les bénéficiaires
Conditions météorologiques extrêmes	Réduction du taux de survie	Utilisation de tunnels protégés
Prolifération de ravageurs ou de maladies	Perte de production	Mesures préventives de protection des végétaux
Retard de la saison de greffage	Réduction de la qualité des semis	Planification saisonnière minutieuse

## Plan de durabilité

La pépinière fonctionnera selon un modèle de production semi-coopératif :

### **1. Système de contribution en semences**

Les producteurs d'agrumes qui fournissent des semences recevront des plants greffés proportionnellement à leur contribution.

### **2. Modèle de service de greffage**

Les agriculteurs peuvent demander des variétés spécifiques pour le greffage en fonction des besoins de leur verger.

### **3. Diversification saisonnière**

Pendant les cycles hors saison des agrumes, la pépinière peut se diversifier dans la production de porte-greffes d'oliviers, optimisant ainsi l'utilisation des infrastructures.

### **4. Mécanisme de réinvestissement**

La vente des plants excédentaires financera les cycles de production futurs.

## **5. Préservation des variétés locales**

Le projet préserve le patrimoine génétique des agrumes restant en multipliant les porte-greffes adaptés aux conditions locales.

## **Résultats attendus**

- Création d'une pépinière d'agrumes de 500 m<sup>2</sup>.
- Production de milliers de plants d'agrumes greffés.
- Soutien apporté à 50 agriculteurs pour la réhabilitation de vergers.
- Renforcement de la chaîne de valeur des agrumes à Al-Musaddar.
- Réduction du temps de récupération pour la production d'arbres fruitiers.

## **Conclusion**


La restauration de la production d'agrumes est essentielle pour la reprise agricole à long terme à Gaza. En créant une pépinière dédiée aux agrumes à Al-Musaddar, une région historiquement connue pour ses vergers, ce projet répond à la pénurie critique de matériel végétal et accélère les efforts de réhabilitation.

L'intervention combine la conservation des semences, la greffe qualifiée et le partenariat avec les agriculteurs afin de reconstruire un secteur agricole stratégique tout en garantissant la durabilité et le potentiel de reproduction dans d'autres zones touchées.

\*\*\*\*\*

### **Quelques réponses à certaines questions :**

 **Reste-t-il des terres cultivables dans la bande de GAZA ?** Oui

 **Ce projet est-il réalisable ? Tout n'est pas détruit à GAZA ?**

Oui, nous pouvons mener ce projet sans problème, car la zone proposée est une zone agricole dont environ 40 % ont été détruits, contrairement aux autres zones qui ont été détruites à 80 %, ou entièrement.

Le marché a été étudié et les matériaux nécessaires pour la réalisation du projet sont disponibles. Les commerçants ont fait entrer la bâche plastique agricole dans la bande de Gaza au cours des deux derniers mois. Le fer et les sacs en plastique destinés à la construction des serres et des équipements sont actuellement disponibles sur le marché. D'autre part, du fer usagé peut être acheté, remis en état et réutilisé.

Et, information non négligeable, à GAZA vivent des ouvriers qualifiés capables de réaliser ce projet.

 **Les terres ne sont-elles pas polluées dans toute la bande de GAZA ?**

Oui, les sols sont pollués dans la plupart des régions de GAZA. Mais le projet concerne la création d'une pépinière et la production des plantes prendra environ un an avant de les distribuer aux agriculteurs.

Lorsque les plantes sont mises en terre il faut deux ans pour qu'elles commencent à produire.

Au total, entre la fin de la mise en œuvre du projet et le début de la production, il faut compter environ trois ans. Cette période permettra aux pluies, associées à l'irrigation, d'éliminer certaines impuretés polluantes du sol.

Les agriculteurs utiliseront des intrants organiques pour la culture, ce qui réduira également le niveau de pollution.

Les agriculteurs veilleront à choisir les zones les moins touchées pour la culture.

D'autre part, la culture des arbres diffère de celle des légumes : les racines des arbres s'enfoncent à plus d'un mètre et demi dans le sol où la pollution est très faible, tandis que celles des légumes restent à la surface jusqu'à 30 cm, où le taux de pollution est élevé.